



PETITE ENFANCE

## PROTOCOLE GLOBAL D'ACCUEIL D'URGENCE COVID-19

Il nous faut désormais apprendre à vivre et à accueillir de jeunes enfants dans le cadre d'une crise sanitaire relative au Coronavirus. Cela impose d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, d'être attentifs à l'apparition de symptômes, et plus généralement de repenser nos manières de faire. Et pour autant les équipes du service petite enfance continuent l'accompagnement des parents et l'accueil des jeunes enfants avec attention et disponibilité. Malgré la mise en place d'un protocole d'accueil, les professionnelles seront attentives au maintien d'un environnement bienveillant, chaleureux et rassurant pour les enfants.

Les multi accueils seront ouverts aux heures habituelles soient de 7h à 19h. Les directrices se relaieront de sorte à assurer la continuité de direction sur la totalité de l'amplitude horaire, y compris sur le volet infirmier.

Les multi accueils accueilleront des groupes de 10 enfants maximum par section, et ce afin de respecter les recommandations d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en période pandémique.

S'il semble que chez les enfants, le COVID-19 a moins de prévalence de cas et que sa gravité soit plus faible, des interrogations demeurent. Aussi le respect scrupuleux des recommandations d'hygiène et de prévention déclinées ci-dessous est nécessaire.

### I - MESURES RELATIVES AU PERSONNEL D'ACCUEIL DES ENFANTS

#### \* CIRCULATION

- l'accès à la structure doit se faire strictement par l'entrée du personnel
- les plannings seront réalisés par roulements
- l'accès à la salle de pause est réservé à 3 personnes maximum à la fois, espacées d'1 mètre
- Les réunions d'équipe sont organisées dans le respect des règles de distanciation physique et en effectifs limités ;

#### \* TENUE DE TRAVAIL et CHAUSSURES DE TRAVAIL

- l'agent s'habillera comme d'habitude dans le vestiaire et devra laisser ses effets personnels (habits, sac à main, portables et manteaux) dans le casier propre à chacun. Cela s'effectuera par roulement si la taille du vestiaire ne permet pas la distanciation
- les vêtements civils et les vêtements de travail devront être séparés
- les chaussures personnelles resteront au sol à l'entrée du personnel ou au dessus des casiers.
- les agents doivent s'équiper dès l'entrée dans la structure,
- les chaussures de travail ne sont pas ramenées le soir. Elles resteront sur place.

#### \* HYGIÈNE CORPORELLE

- les bijoux sont interdits
- un lavage des mains sera réalisé à l'arrivée, toutes les heures au cours de la journée en même temps que les enfants et avant de quitter la structure

- Les gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gants, le risque de contamination est donc égal voire supérieur. Il faut privilégier l'hygiène des mains.
- si utilisation de gel hydro-alcoolique, alterner lavage des mains au savon toutes les trois frictions afin d'avoir une décontamination optimale.

#### \* PROTECTION

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les professionnels afin de réduire le risque de transmission du virus. Les masques faits « maison » peuvent être utilisés dès lors qu'ils sont conçus dans le respect de la norme Afnor. (Association française de normalisation)

Dans tous les cas, le port d'un masque, complète les gestes barrières et ne les remplace pas. Compte tenu du risque d'étouffement, le port du masque est proscrit pour les enfants de 0-3 ans.

#### \* REPAS

- le repas devra être stocké dans le réfrigérateur de la salle de repos,
- un nettoyage quotidien du réfrigérateur et micro onde sera réalisé à chaque fin de service.
- Le repas devra être pris est réservé à 3 personnes maximum à la fois, espacées d'1 mètre
- la salle de repas devra être soigneusement nettoyée entre chaque roulement de personne.

## **II L'ACCUEIL DES PARENTS ET DES ENFANTS**

- devant les structures d'accueils, sont matérialisées au sol des espaces d'au moins 1 mètre pour que les espaces de distanciation soient respectés par les parents en cas d'attente devant la structure. Un panneau d'information les invite à procéder de la sorte. Les parents doivent respecter si une file d'attente s'est formée (adhésif ou traçage au sol, etc.)
- les accueils se feront par des accès différents selon la section ou l'enfant est accueilli. Les arrivées et les départs des enfants sont échelonnés (par exemple par tranches de 10 min) pour éviter les regroupements de parents ; chaque parent est invité à bien respecter l'horaire qui lui est attribué
- le parent respectera les mesures barrières (hygiène des mains / port de masque / stylo personnel)
- le temps d'échange avec les parents est réduit au maximum et consacré aux informations nécessaires à la continuité des repères de l'enfant et à sa santé. Chaque parent est invité à prendre la température de son enfant à son domicile. Cette information sera demandée à l'arrivée du parent et de l'enfant dans la structure.
- l'accès sera refusé à toute personne présentant des symptômes (parent et/ou enfant)
- les professionnels continueront à veiller à ce que l'enfant soit accompagné dans un cadre rassurant afin de maintenir une qualité d'accueil pour l'enfant et son parent ; veiller à maintenir des échanges réguliers avec les parents, notamment lors du retour de l'enfant après la fermeture de l'établissement.
- le parent accompagnera son enfant dans le hall d'entrée ou porte extérieure de la section, et remettra les effets personnels de l'enfant à l'agent, qui accompagnera l'enfant dans sa section et déposera ses affaires dans son casier. A chaque entrée au sein d'une pièce, l'enfant et l'agent se lavent les mains.

### III - L'ACCUEIL DE L'ENFANT

#### \* INFORMATIONS CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS DES AGENTS INDISPENSABLES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Cette procédure d'accueil d'urgence induit que nous pouvons accueillir des enfants et des parents n'ayant jamais fréquenté la structure. Il sera bien sûr nécessaire de faire connaissance très rapidement sur les besoins essentiels de l'enfant, et de prendre le temps nécessaire au recueil des transmissions.

- le personnel s'informerait si l'enfant présente un problème de santé quelconque et de la rédaction éventuelle d'un PAI
- Un cahier de transmission sera mis en place avec le nom des enfants à accueillir et le parent devra indiquer par écrit les personnes autorisées à venir chercher l'enfant et signer l'autorisation

#### \* LE TEMPS DE JEUX

- Le personnel devra veiller à ce que les jeux et activités proposés soit facilement lavables et qu'ils pourront être nettoyés et désinfectés rapidement après l'usage. Utiliser de préférence des jeux qui pourront être lavés à haute température au lave-vaisselle par exemple (Lego...) sinon désinfection quotidienne selon les protocoles déjà établis en cas d'épidémie,
- les enfants seront distancés les uns des autres d'au minimum 1 mètre entre eux dans la mesure du possible.

#### \* LE TEMPS DE SIESTE

- les lits paillasse ou lits à barreaux seront distancés au minimum d'1 mètre
- L'aménagement devra être adapté en fonction des besoins,
- Laver les mains des enfants avant et après la sieste ;
- Changer les draps à chaque sieste, et dans la mesure du possible les laver chaque jour, sauf si les draps sont attribués par enfant ;
- Encourager autant que possible le confinement pour les doudous et les tétines : les doudous et les tétines restent à la crèche, (dans le sac personnel de l'enfant), ceux de la maison restent à la maison ou dans le hall de l'entrée.

#### \* LE REPAS DES ENFANTS

- Les professionnels se lavent les mains et lavent les mains des enfants avant chaque repas ou goûter
- Selon le nombre d'enfants, les repas des enfants sont échelonnés pour limiter le nombre d'enfants mangeant simultanément ;
- Si plusieurs groupes utilisent successivement le même espace pour les repas, celui-ci sera soigneusement nettoyé entre chaque groupe ;
- Lors du repas, les enfants doivent demeurer espacés les uns des autres d'au moins 1 m ; Il importe de veiller à ce qu'il n'y ait aucun échange de nourriture ou de couverts entre les enfants, qu'ils soient volontaires ou involontaires (ex. projections de nourriture) ;
- les professionnels durant ce temps de repas respectent entre eux les mesures de distanciation physique (minimum 1 m) ;
- Le linge de table (serviettes, bavoirs, gants de toilette) est systématiquement et immédiatement mis au sale après chaque repas.
- Les professionnels se lavent les mains et lavent les mains des enfants après chaque repas ou goûter.

#### **\*CIRCULATION**

- Les activités à l'extérieur lorsque les locaux le permettent sont recommandées, en veillant à ne pas mélanger les groupes ; le matériel et les structures de jeux extérieurs sont nettoyés une fois par jours et au besoin entre chaque usage par un groupe différent d'enfants
- Permettre l'accueil en groupes autonomes de 10 enfants, dans des espaces d'accueil distincts et sans échanges entre les groupes ni temps de regroupement ; Il est préférable que les différents groupes n'utilisent pas successivement les mêmes lieux au cours de la journée. Si cela ne peut être évité, une désinfection des lieux doit être effectuée entre chaque groupe ;
- Il n'est pas possible d'organiser des activités communes aux différents groupes d'enfants et donc d'organiser des temps de regroupement des enfants

#### **\* LES SOINS DE L'ENFANT**

- le lavage des mains sera proposé aux enfants en plus des rituels habituels de façon systématique et ludique régulièrement. Le professionnel se lave les mains et lave les mains de l'enfant après chaque change;
- le change sera réalisé selon le protocole habituel.
- La serviette sera changée à chaque change et le plan de change nettoyé et désinfecté après chaque utilisation. Il ne peut y avoir plusieurs enfants changés en même temps dans une même pièce  
Au moins deux fois par jour, le plan de change, le lavabo, la robinetterie, l'espace contigu sont désinfectés
- le lavage de nez et/ou des yeux sera réalisé si besoin selon le protocole habituel avec le port d'un masque ou visière,
- le linge utilisé auprès des enfants sera lavé quotidiennement selon les mêmes procédures (à 60 degrés), le réassort sera plus régulier pour éviter un long transit en section.

#### **IV MESURES RELATIVES A L'ENTRETIEN DES LOCAUX**

- Aération régulière de tous les espaces fréquentés (matin, midi et soir au moins 5 minutes),
- Les poignées de portes et interrupteurs seront désinfectés plusieurs fois dans la journée (selon l'utilisation fréquente ou non) sinon de façon systématique aux heures suivantes : 10H/12H/14H/16H.
- les robinetteries seront vaporisées de produit désinfectant après chaque utilisation
- des essuies-mains en papier seront disponibles sur chaque lavabo,
- les poubelles seront maintenues fermées ainsi que les corbeilles de linge sale. Le linge sera lavé quotidiennement selon les mesures habituelles (à 60 degrés),
- le nettoyage des sols durant le temps épidémique sera lavé quotidiennement.
- La poubelle des couches est vidée au minimum deux fois par jour ; les sacs poubelles sont conservés 24 heures avant d'être évacués avec les autres ordures ménagères ;
- Le bac de linge sale est vidé dès que nécessaire et le linge immédiatement mis à laver selon les consignes détaillées plus haut.

**Cette procédure sera réajustée en fonction de l'évolution de la situation.**

**Mise à jour le 8/05/2020**